

Réservation de sessions d'examen

Lorsque vous aurez déterminé l'endroit et le moment qui vous conviennent, veuillez nous informer au moins dix (10) jours ouvrables avant la date désirée. Si vous effectuez votre paiement par chèque, vous devez prévoir un délai de vingt (20) jours ouvrables.

Renseignements personnels (écrire en majuscules)

Nom

Prénom

Téléphone à domicile

ind. rég. numéro

Téléphone au travail

ind. rég. numéro

Réservation de sessions d'examen

➔ Veuillez indiquer le premier examen pour lequel vous voulez réserver une session.

Code de l'examen

Titre

Date sélectionnée :

Heure sélectionnée :

Établissement sélectionné :

Municipalité :

➔ Veuillez indiquer le deuxième examen pour lequel vous voulez réserver une session.

Code de l'examen

Titre

Date sélectionnée :

Heure sélectionnée :

Établissement sélectionné :

Municipalité :

Dans les jours précédant l'examen, nous confirmerons par la poste l'endroit et l'heure que vous avez sélectionnés. Vous devrez vous présenter à l'heure précise sinon vous pourriez vous voir refuser l'accès à la salle d'examen.

Vous devrez vous présenter avec une pièce d'identité comportant une photographie (carte d'assurance-maladie ou permis de conduire).

Pour répondre aux questions, vous devrez utiliser un stylo à bille ou un stylo-feutre.

Lors de la passation d'un examen, un dictionnaire de langue française sera mis à votre disposition, mais vous devrez apporter une calculatrice. Aucun autre document (manuel, notes...) ou appareil électronique ne sera permis.

Signature

Date

Faites parvenir ce formulaire dûment signé à l'adresse suivante :

Services sur mesure

SOFAD

2200, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2K 2J1

Téléphone : 514 529-2801 ou : 1 866 840-9346 – Télécopieur : 514 529-4788

Rappel sur la Politique de changement d'une réservation à une session d'examen

- **Aucun frais** appliqué pour le changement de la réservation effectué 10 jours et plus ouvrables avant la date sélectionnée précédemment.
- **Des frais de 20 \$**, plus les taxes applicables, par session d'examen sont exigés pour le changement de la réservation moins de 10 jours ouvrables avant la date sélectionnée précédemment.
- **Des frais de 85 \$**, plus les taxes applicables, par session d'examen sont exigés pour toute demande effectuée après la date sélectionnée précédemment. Vous devez compléter de nouveau le *Formulaire d'inscription* ainsi que le formulaire de *Réservation de sessions d'examen*.

La politique en vigueur est disponible sur notre site Internet à l'adresse www.sofad.qc.ca/ssm/pesticides.

(2011-09-07)